

COMMUNE DE L'ÉTOILE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Mercredi 19 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Christian BRENIAUX, Maire.

Présents : Mmes I.THEVENET – M.DULLIN – H.LAMARD – F.PONCET – S.IONATA – E.POINAS – J.PISKIN

MM. J-G.ROBLIN – T.BAILLY – R.BASSARD – J-M.GAVAND – G.MAUGEIN – G. TREBOUTE

Absents excusés : A.SPIES (pouvoir à E.POINAS)

Secrétaire de séance : J.PISKIN

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 22 mars 2017.

Ordre du jour :

- PLU de Montmorot
- PLU de Villeneuve-sous-Pymont (version 3)
- Dossiers en cours
- Demandes de la population
- Informations et questions diverses

PLU MONTMOROT

Le conseil municipal de Montmorot, par délibération du 15 février a approuvé le PLU de la commune. La commune de Montmorot étant limitrophe à L'Étoile, il convient que cette dernière émette un avis.

Après examen, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **APPROUVE le projet de PLU de Montmorot**
- **CHARGE M. Le Maire de transmettre la décision à Mr le maire de Montmorot**

PLU VILLENEUVE SOUS PYMONT (version 3)

En date du 10 mars, le conseil municipal a approuvé le PLU de Villeneuve-sous-Pymont.

Pour rappel la communauté d'agglomération de Lons le Saunier l'a rejeté deux fois.

La commune de Villeneuve-Sous-Pymont étant limitrophe à L'Étoile, il convient que cette dernière émette un avis.

Après examen, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **APPROUVE le projet de PLU de Villeneuve-sous-Pymont**
- **CHARGE Mr Le Maire de transmettre la décision à Mr le maire de Villeneuve-sous-Pymont**

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (T.BAILLY) :

Fleurissement communal : les plantations se feront le samedi 20 mai au matin

Employé communal : le contrat de Rachid LAABID se termine le 20 juin. Suite à un entretien avec l'association AIR il est proposé de renouveler son contrat pour 6 mois. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le renouvellement du contrat.

Cantine : Isabelle BEZ, employée communale assurant le remplacement de Mme PELLIGAND souhaite arrêter. A compter de mai, le remplacement sera assuré par les services de PRODESSA.

Percée : le conseil municipal prend note de la demande des ambassadeurs afin que les conseillers soient impliqués dans les différentes commissions. Contact sera pris avec le président afin d'avoir plus d'éléments et de pouvoir convenir d'une date de réunion publique afin de pouvoir informer la population.

INFORMATIONS DIVERSES

Cérémonie du 8 mai : St Didier 10h15, L'Etoile 11h, Quintigny 11h45

La réunion est levée à 22h25

Prochaine réunion le mercredi 17 mai à 20h30

La secrétaire de séance

Le Maire